

UNE ECOLE - UN JARDIN



SYNTHESE-EVALUATION DES 26 JARDINS

RAPPORT ANNUEL : ADAE / L'ATTITUDE TERRE 2023

CONTEXTE ET JUSTIFICATION,

Depuis sa création en juin 2011, ADAE « Association Défis de l'Avenir et de l'Espérance » fait de la qualité des jardins une priorité étant convaincue que l'éducation de qualité pour tous est le gage du développement Humain durable. Ce projet depuis 2012 est passé d'une école à 26 écoles en 2023. Le Projet « Une école un jardin », est devenu une tradition dans la CEB de Guibaré et ce grâce à l'émulation saine entre les écoles à travers le concours « meilleur jardin » débuté en 2014. Cette action constitue l'une des meilleures pratiques à capitaliser et fait l'objet de passion et justifie l'engagement des écoles.

DESCRIPTION ET DEROULEMENT DE L'ACTIVITE.

Comme relevé plus haut, vingt-six écoles sur les vingt-neuf que compte la CEB de Guibaré prennent part cette année à la compétition émulative du concours « meilleur jardin ». De ce fait, chacune d'elles bénéficie d'un soutien de ADAE pour mener cette activité de contre-saison. Pour l'édition de cette année en cours, il faut noter que dès le mois d'octobre, lesdites écoles ont reçu les fonds et le top est ainsi donné pour le démarrage de l'activité. En rappel, les objectifs poursuivis par le concours « meilleur jardin » se résument entre autres à permettre aux éducateurs par le truchement de cette activité de joindre la théorie à la pratique, de cultiver le goût des travaux manuels et à long terme leur inculquer l'esprit de l'autonomie alimentaire comme meilleur moyen de préserver sa santé et de s'assurer un bien-être social. Une fois les fonds et le matériel acquis, les écoles ont procédé pour celles qui possèdent la technologie à la mise en place des pépinières de plants, et celles qui n'en ont pas à l'acquisition de jeunes plants. Au même moment, des sensibilisations se mènent dans les classes ainsi qu'auprès des partenaires sous le magister des directeurs d'écoles pour une adhésion

massive autour du projet de jardinage. Ainsi, chaque école s'organise en développant des initiatives pour la réussite de l'activité. Dans cette dynamique, courant novembre-décembre, certaines écoles entament l'installation des clôtures et le traçage des planches sur fond d'une variété de figures géométriques au choix : la forme rectangulaire, triangulaire, carrée, trapézoïdale, circulaire, losangique ... pour un souci d'esthétique. Après avoir préparé la terre avec la fumure organique dans un esprit agro écologique pendant quelques jours, l'on procède au repiquage. Pour une bonne croissance des plants, l'équipe-école doit veiller au grain par des travaux d'entretien et de soins et c'est ainsi que les élèves, organisés en groupes doivent se succéder matin et/ou soir selon un agenda librement arrêté, qui pour arroser, qui pour désherber, qui pour mettre des intrants. Des équipes de ADAE sillonnent la CEB pour s'assurer de l'avancement des travaux, encourager les différents acteurs et leur donner des conseils au besoin. L'évaluateur, dans la mesure du possible passe au moins deux fois dans chacune des écoles en compétition entre le 20 février et le 8 mars pour s'enquérir des réalités muni d'une grille d'appréciation assortie de plusieurs critères. A partir des résultats issus de l'observation/appréciation, les notes obtenues par chaque école font l'objet d'un classement dont le tableau suivant matérialise la synthèse. .

CRITERES ET CLASSEMENT DES MEILLEURS JARDINS

EDITION 2023

L'évaluation sera faite selon les critères suivants :

Taille du jardin

1 à 99 m² = 0,5 pts

de 100 à 199 m² = 1pt

de 200 à 299 m² = 1,5 pts

300 m² et + = 2 pts

Total : 2 pts

Variété et esthétique : 4 pts

Variété : 2.5 pts

1 à 5 variétés : 1pt

6 à 10 variétés : 2 pts

10 variétés et plus : 2.5 pts

Esthétique : 1 pt

1 à 4 figures géométriques : 0.5 pts

Plus de 4 figures géométriques : 1 pt

Attrait : 0.5 pts

Jardins dont l'allure ou la physionomie (résultat des efforts investis dans les travaux d'entretien et de soins) exerce une certaine fascination sur le visiteur

Productivité : 4 pts

En vue d'encourager les acteurs à observer une certaine diligence dans la mise en place des différents jardins à l'effet d'être approximativement au même niveau au moment de l'évaluation, étant entendu que les financements ont été octroyés à la même date ou période et que les écoles vivent à quelques nuances près les mêmes contraintes, ce critère offre une certaine lisibilité de ces jardins qui se distinguent dans le bon timing.

Phase de récolte ou tout au moins de floraison : 3 pts

Qualité des légumes : 1 pt

exploitation pédagogique et APP : 3 pts

L'un des objectifs phares du projet ADAE, outre celui de cultiver le goût du travail de la terre ou de valoriser le maraîchage et de celui de susciter l'autonomie alimentaire chez les apprenants est de capitaliser leurs savoirs et leurs savoirs faire par une interconnections entre activités-classes et activités-terrains, entre la théorie et la pratique, convaincue que les premiers outils d'acquisition du savoir des élèves sont leurs mains. Dès lors ce paramètre de l'évaluation vise à vérifier l'applicabilité de cette pratique au sein des écoles en compétition.

NB : conscient qu'il est très difficile de vérifier la réalité ou l'effectivité de cet aspect dans les écoles et de crainte de brimer certaines écoles au profit d'autres de façon arbitraire faisant nôtre cette assertion de la justice selon laquelle « le doute profite à l'accusé » ou plus simplement que « mieux vaut se tromper à libérer un coupable que de condamner un innocent », nous attribuons l'intégralité des 3 pts à chacune des écoles compétitives.

Pertinence : 5 pts

Ce paramètre de l'évaluation qui reçoit la plus forte cotation en point eu égard à son importance en apparence car étant l'un des objectifs visés par ADAE semble également être le plus difficile à appréhender tant les professions de foi des responsables des jardins et autres témoignages des élèves sont difficilement vérifiables. Ainsi au regard de cette même contrainte, l'évaluateur a délibérément choisi d'accorder au moins 3.5 points des 5 qui couvre la rubrique qui contient deux sous-points à tous les participants : Utilisation pour la cantine : nombre de fois... ; vente du surplus pour la caisse de solidarité des élèves (Si oui les élèves doivent connaître la finalité de cette caisse

CRITERES ET CLASSEMENT DES MEILLEURS JARDINS

Tableau en annexe

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

De foi des acteurs, les activités périscolaires à l'instar d'autres menées au sein de l'école n'ont pas été sans difficultés; ainsi, s'il faut saluer l'effort financier apporté par ADAE, il faut aussi admettre que celui-ci reste déficitaire pour permettre une meilleure production. En effet, au regard du contexte générale de flambée des prix, les coûts liés au traitement phytosanitaire des plants et des travaux d'entretien et de protection (il faut bien renforcer la clôture : deux écoles (Barsa et Gougé) en ont fait les frais car vers la fin de la saison leurs jardins respectifs ont été entièrement ravagés par des animaux en divagation) sont devenus de plus en plus exorbitants. Par ailleurs, le manque de formation des responsables des jardins scolaires, des directeurs d'écoles et même des partenaires qui accompagnent l'école au quotidien que sont les COGES, les APE et les AME constitue un handicap majeur pour une rentabilité maximale de l'activité.

DEFIS A RELEVER PAR LES ACTEURS ET LE PROJET

Avant d'aborder les défis proprement dit, il nous plaît de faire un clin d'œil des objectifs de l'activité : ainsi, le concours « meilleur jardin » vise à :

- Identifier les meilleures pratiques en matière de jardins scolaires
- Évaluer chacune des 26 écoles de telle sorte à identifier l'école qui se serait distinguée le plus des autres écoles en termes de mérite et de respect des critères d'évaluation

- Identifier les meilleurs acteurs qui se seront engagés dans ce projet
- Contribuer à la visibilité du projet et des partenaires de mise en œuvre
- Dégager les limites de cette action
- Proposer face aux risques et aux mérites quelques recommandations afin d'améliorer cette activité et la pérenniser dans les écoles
- Classer les écoles par ordre de mérite
- Promulguer les résultats et les vulgariser par les canaux de communication existant dans la commune de Guibaré
- Proposer une période à laquelle une récompense solennelle des meilleurs acteurs serait faite avant le début des examens scolaires

Au regard des objectifs visés, les défis se résument ainsi :

Pour les acteurs, il s'agit essentiellement de :

- Organiser le personnel et les élèves pour mettre en place un jardin
- Participer à la compétition du concours du « meilleur jardin »
- Trouver une bonne formule pour une meilleure articulation travail en classe et travail au jardin
- Faire du jardin un instrument pédagogique pour l'acquisition des savoirs mais également de la classe un tremplin pour l'acquisition des savoir-faire
- Trouver les astuces pour introduire de l'esthétique dans la production

- Allier quantité et qualité
- Etre créatif pour introduire des innovations
- Insuffler une dynamique enthousiasmante autour du jardinage à la fois pour le personnel, les parents et les élèves

Pour le projet

- Mobiliser des ressources pour les écoles désireuses de participation à la compétition
- Evaluer les jardins scolaires
- Classer les écoles à partir des résultats de l'évaluation
- Publier les résultats de l'évaluation
- Primer au moins les cinq meilleurs jardins
- Entretenir une dynamique de collaboration
- Inculquer peu à peu les enjeux de l'agro écologie

ASPECTS IMPORTANTS ET MEILLEURES PRATIQUES A CAPITALISER

Au cours de nos sorties nous avons pu observer :

- **Les acquis :**
 - A l'issue de cette campagne de jardinage scolaire, il est incontestable que à l'instar des éditions précédentes, des acquis ont été engrangés ; sont de ceux-là la parfaite harmonie avec les enjeux de l'agro écologie dans toutes les écoles compétitives, (recours aux

fosses fumières pour la fumure organique, intégration entre savoirs endogènes et technologie moderne ...) l'engouement soutenu pour l'activité perceptible aussi bien chez les élèves que du côté du personnel enseignant, la détermination et même la passion pour certains acteurs de réussir le pari, de faire toujours mieux, l'intérêt de plus en plus grandissant pour les élèves autour des jardins scolaires qui leur offrent des opportunités réelles de joindre la théorie à la pratique, l'exploitation pédagogique faite des ressources, l'apport nutritif des denrées issues du jardinage ainsi que le gain financier pour certaines écoles même si cela paraît marginal. En sus de ces avantages d'ordre utilitaire, les apprenant affinent certaines aptitudes comme le sens de l'organisation, de l'observation, de la collaboration, du respect d'autrui, de la valorisation du travail de la terre, de la culture du goût de l'effort, du travail bien fait, de l'esthétique et de la dextérité... en outre, il y a les meilleures pratiques suivantes à capitaliser :

- Utilisation des techniques bio : fosse fumière (Sakoudi)
- Plantation d'arbres fruitiers (Sindri A : Anacardiers (3) ; goyaviers (4) ; Citronniers (2) ; manguiers (2) ; papayiers (15) morenga (5) ; Néré (1)
- Implication financières et physique des APE dans les actions de jardinage: plusieurs écoles
- Utilisation des productions pour les élèves (amélioration de la cantine): plusieurs écoles
- Utilisation des techniques de production hors-sol : Sakoudi ; Koundoula A et B ...

RECOMMANDATIONS DES ACTEURS POUR LA PERENNISATION ET LA REUSSITE DU PROJET

Recommandations/suggestions :

En vue d'atteindre des résultats meilleurs, il est souhaitable que :

- L'enveloppe financière de soutien aux écoles pour le jardinage soit revue à la hausse en vue de booster de façon substantielle la production.

Des sessions de renforcement de capacité de façon générale et sur l'agro écologie ainsi que la culture bio de façon spécifique soient organisées au profit des responsables des jardins scolaires, des directeurs d'écoles concernés, des relais communautaires ainsi que des partenaires de l'école tels les COGES, les APE, les AME pour la pérennisation des activités et nous insistons beaucoup sur cet aspect.

Des initiatives soient prises dans le sens de renouvellement du matériel de plus en plus vétuste ainsi que des fosses fumières.

Les récompenses des cinq (05) meilleurs jardins sont certes à saluer, mais il serait très encourageant que des primes spéciales soient mises en place pour galvaniser les écoles qui se seraient distinguées au prix d'énormes sacrifices pour réaliser des jardins en dépit d'adversités diverses (aridité des terres, manque de point d'eau dans le domaine scolaire).

PERSPECTIVES

Dans l'optique d'accroître la productivité, de donner une plus grande visibilité à l'activité et de créer plus d'engouement, le projet envisage dans les limites des capacités de ses ressources à partir de la saison prochaine de:

Retenir les jardins portant le logo des partenaires et y faire un publiereportage spécifiquement sur le projet « une école un jardin »

Transformer les forages des deux meilleurs jardins en châteaux au fonctionnement automatique alimenté par l'énergie solaire afin de booster leur productivité et à l'effet d'être en phase avec le respect des droits de protection de l'enfant ainsi que les recommandations du cadre de concertation 2022

REMERCIEMENTS

Au terme de cette session de 2023 qui a mis aux prises 26 écoles engagées dans la compétition, nous tirons une large satisfaction et à ce titre, il nous plaît de dire toute notre gratitude :

A « l'Attitude Terre France » pour son appui financier et technique constant pour ce projet.

A la mairie de Guibaré pour sa disponibilité et son accompagnement

A la CEB de Guibaré pour son appui technique, l'évaluation objective des jardins et la mobilisation des acteurs.

Aux directeurs des écoles et aux responsables des jardins pour leur détermination et leur engagement.

Aux élèves pour leur passion, leur courage et leur dévouement

Aux partenaires de l'éducation (APE, AME, COGES) pour leur accompagnement technique et financier

Annexes :

Meilleures pratiques : Aspects innovants : canalisation, fosses fumières, introductions d'arbres fruitiers...

QUELQUES PHOTOS













Fait à Guibaré, le 11 avril 2023

Le Président du Conseil d'Administration d'ADAE

Alphonse GUANDEMA

Mail : gandemaalfonse/ tel : 0022676310440

016 BP 17 Ouagadougou 016

Inspecteur de l'Education de Base Adama OUEDRAOGO

(70123564/76220443/78787396 ; adamaouedraogo20173@gmail.com)

Récépissé N°2011/ 36/MATDS/RCNR/PBAM/HC/ CAB du 1er /08/2011

Récépissé N° 000001213701/2021/ 144/MATD du 05 novembre 2021

BP 2477 Kongoussi 016 Tel : 76310440 /